

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice 19  
présents 17  
votants 17

L'an deux mil seize  
le vingt-quatre du mois de février,  
le Conseil Municipal de la Commune de Montournais, dûment  
convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la  
présidence de Michel Guignard, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 17 février 2016**

Présents : Michel Guignard, Annie Tétard, Marie-Luce David, Jean-Marc Durand, Michel Tricoire, Viviane Guédon, Antoine Bazin, Eric Turquand, Maryse Chabiron, Jean-Jacques Martin, Christophe Mercier, Fabienne Barotin, Carole Ripault, Julie Touzot, Benoît Souchet, Mélanie Debu-Mulowsky, Bruno Billy, Bernadette Joslin, Dominique Martin.

Absentes excusées : Maryse Chabiron, Bernadette Joslin

Secrétaire de séance : Mélanie Debu-Mulowsky

\*\*\*\*\*

Avant d'entamer les débats, Monsieur le maire demande le rajout d'un point à l'ordre du jour de la séance à savoir une demande de subvention dans le cadre de la réouverture prochaine du Café. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

### **N° 2016-12 : Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 20 janvier 2016**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le compte-rendu du 20 janvier 2016.

### **N° 2016-13 : Demande de subvention via l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour les bourgs et centres (programme préfectoral AM)**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de la réouverture prochaine du Café, dans le centre-bourg, des travaux sont nécessaires au préalable. Il s'agit notamment de procéder à la mise en conformité PMR, de remplacer une chaudière fioul par une chaudière électrique et de réviser dans sa totalité l'installation électrique du bâtiment.

Le montant total de ces travaux est évalué à 92 000 €.

Afin de pouvoir les financer, Monsieur le Maire sollicite une subvention auprès de la Préfecture de Vendée via le Programme « Appel à Manifestation d'Intérêt pour les bourgs et centres ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Accepte la demande de subvention « Appel à Manifestation d'Intérêt » auprès de la Préfecture de Vendée
- Accepte d'engager les travaux de conformité accessibilité et sécurité incendie
- Donne son accord pour le plan de financement

### N° 2016-14 : Autorisation d'exploiter un élevage de volailles à Cheffois - Enquête publique

Le gérant de l'EARL La Boisselière a présenté un dossier de demande d'autorisation pour un élevage de 43 200 animaux-équivalents volailles, après construction d'un bâtiment avicole de 1800 m<sup>2</sup>, situé au lieu-dit «Les Paleines», sur la commune de Cheffois.

Cette installation est soumise à autorisation et nécessite une enquête publique, laquelle est prévue du 15 février au 16 mars 2016 inclus, en mairie de Cheffois. D'autre part, la commune de Montournais étant incluse dans le périmètre d'affichage prévu par la réglementation, les affiches doivent rester en place pendant toute la durée de l'enquête.

Le conseil municipal est appelé à donner son avis sur cette demande.

Après avoir entendu l'exposé,

Le conseil municipal, à 7 abstentions et 10 pour :

- Donne un avis favorable à l'autorisation d'exploiter un élevage de volailles au lieu-dit « La Boisselière » à Cheffois.

### N° 2016-15 : Subventions et cotisations 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte les subventions et cotisations suivantes :

Nom de l'association bénéficiaire	2016
<b>Subventions :</b>	
Association Parents Elèves Ecole Publique	1656.00 €
Les Baladins du Bocage	300.00 €
Basket de Montournais	750.00 €
Comité des Fêtes (subvention feu d'artifice versée après le 14/07)	2750.00 €
Fanfare du Sacré Cœur de Montournais	400.00 €
Football club de Montournais	500.00 €
ADMR Saint Mesmin	1754.00 €
Apel école Ste Anne	Pas de demande pour 2016
Arc en ciel Tennis de Table de Montournais	360.00 €
Ecole de musique Réaumur (16€ x 3 élèves)	48.00 €
Artécom	300.00 €
Palets des Monts	300.00 €

<b>Cotisations</b>	
Association des maires de Vendée	700.02 €
Office de Tourisme Pouzauges	30.00 €
GDON Pouzauges	110.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>9958.020 €</b>

#### **N° 2016-16 : Contrat Association 2016 Ecole Sainte-Anne des Puy**

Monsieur le Maire informe l'assemblée :

Vu le contrat d'association n°02-22 du 26 août 2002 signé entre la commune et l'OGEC de Montournais,

Vu le nombre d'élèves compté au 1<sup>er</sup> septembre 2014 à l'école privée de 84,

Vu le coût d'un élève de l'école publique en 2015 de 602.93 €,

Vu le compte d'emploi de l'Ogec s'élevant à un montant de 58 969,29 €

La commune doit verser, au titre du contrat d'association, la somme de 50 646,12 € à l'OGEC de Montournais.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte de verser la subvention de 50 646,12 € à l'OGEC de Montournais.

#### **N° 2016-17 : Appel d'offres projet « Bien vieillir à Montournais »**

Après la validation de l'avant-projet sommaire (APS), il s'agit désormais de savoir si les élus sont favorables au lancement de l'opération « Bien vieillir à Montournais » et par corrélation au lancement de la consultation d'architectes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve le lancement de l'opération « Bien vieillir à Montournais »
- Et Donne son accord pour le lancement de la consultation d'architectes

#### **N° 2016-18 : Consultation des entreprises et choix des artisans pour le « Café »**

Le futur gérant du Café étant désormais connu (voir délibération du Conseil Municipal du 20 janvier), il convient dès à présent de lancer la consultation d'entreprises et le choix des artisans pour les travaux et d'autoriser dans le même temps Monsieur le maire à signer les documents y afférents.

Après avoir entendu l'exposé, Dominique Martin, 1<sup>er</sup> adjoint et artisan, sort de la pièce et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal, à 16 voix pour :

- Approuve le lancement de la consultation d'entreprises et le choix des artisans pour les travaux
- Autorise Monsieur le maire à signer tous les documents y afférents

#### **N° 2016-19 : SyDEV Travaux neufs d'éclairage (programme rénovation 2016)**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la participation de la commune pour les travaux de rénovation d'éclairage public du programme 2016 s'élève à 4 159 euros.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Accepte les travaux du programme 2016 pour un montant de 4 159 €
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention n°2016.ECL.0128 avec le SyDEV

**N° 2016-20 : SyDEV effacement de réseaux rue de Plaisance et rue de l'Espérance**

Monsieur le maire propose à l'assemblée d'ajourner l'opération d'effacement de réseaux électriques rues de Plaisance et de l'Espérance, effectuée par le SyDEV, dans l'attente de la convention qui la justifie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, Décide d'ajourner l'opération d'effacement de réseaux, effectuée par le SyDEV, rues de Plaisance et de l'Espérance.

**Questions diverses**

Le secrétaire  
Mélanie Debu-Mulowsky



Le Maire,  
Michel Guignard

